

Enseigner : un métier qui s'apprend !

États généraux de la formation des enseignant-es et des CPE Paris, 11 & 12 janvier 2017



Crise de recrutement, déficit de formation et surcharge de travail pour les étudiant-es et les stagiaires, conditions de travail des formateur-rices dégradées...

Non ! La réforme de la formation des enseignant-es n'a pas atteint les objectifs annoncés et n'est pas à la hauteur des besoins. Elle ne répond pas à l'ambition d'une formation de qualité, levier indispensable pour la réussite de tous les élèves et la réduction des inégalités.

Pour répondre à ces objectifs, il est impératif d'investir des moyens financiers et humains publics pour la formation des enseignant-es, afin qu'elle puisse répondre aux enjeux d'une véritable démocratisation du système éducatif.

D'autres choix sont possibles ! La FSU exige la remise à plat de la réforme de la formation avec l'ensemble des acteurs. Elle invite les personnels et les usager-es des ÉSPÉ à participer aux États généraux de la formation des enseignant-es et CPE.

La FSU, qu'est ce que c'est ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats du primaire au supérieur.

Elle défend un service public d'éducation de qualité se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de tous.

Elle prône un syndicalisme de lutte, offensif et de proposition, un syndicalisme unitaire, démocratique, tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.



Contact

National de l'observatoire :

observatoire-fde@fsu.fr

Local :

snu63@snuipp.fr



L'autonomie des universités se traduit par de fortes disparités entre les masters. Par ailleurs, les ESPE, manquent de moyens.

Les conditions de formation et de travail des étudiant-es, stagiaires, enseignant-es formateur-trices des ÉSPÉ sont dégradées.

Les remontées des Conseils des ESPE et des CHSCT en témoignent. Le temps de service excessif pour les stagiaires est incompatible avec une formation de qualité en lien avec la recherche et ne permet pas de répondre aux exigences d'évaluation et de titularisation.

Enseigner est un métier complexe, qui nécessite du temps pour construire son identité professionnelle et une progressivité de l'entrée dans le métier.

Les propositions de la FSU

- **Une formation qui s'inscrit dans la durée** depuis la licence jusqu'au master, avec un entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière
- **Un temps de service réduit** à un tiers temps pour les stagiaires
- **De réelles formations adaptées** à chaque stagiaire et une charge de travail compatible avec l'ensemble de leurs obligations
- **Un cadrage national de la formation** garantissant une égalité de traitement sur tout le territoire
- **Le renforcement des équipes pluricatégorielles** de formateur-rices
- **Des moyens et du temps pour le suivi des stagiaires**, notamment dans le cadre du binôme de tutorat.

Comment penser une formation professionnelle et universitaire sur l'ensemble du cursus ?

Comment l'adapter à des stagiaires qui ont eu des parcours antérieurs différents ?

Quel cadrage national de la formation permettrait de construire une culture commune aux ÉSPÉ ?

La crise de recrutement s'installe et s'aggrave. Aucun des dispositifs mis en place (EAP1, M1 en alternance et EAP2) n'a permis de l'enrayer et de démocratiser l'accès aux métiers de l'enseignement. Face à ces dispositifs qui dégradent les conditions d'études des étudiants, diminuent leur volume de formation et tournent le dos à l'idée qu'enseigner est un métier qui s'apprend, il est urgent de trouver de nouvelles solutions.

Les propositions de la FSU

- **Des modules de préprofessionnalisation** dès la licence
- **Des allocations d'autonomie**
- **Des prérecrutements dès la L1** conférant un statut d'« élèves-professeurs » assurant une rémunération suffisante sans contrepartie immédiate de service afin de sécuriser les parcours, réussir ses études et les concours.

La FSU propose la mise place de pré-recrutements : quelles modalités ? quelle organisation ?

Les personnels et usagers sont minoritaires dans les conseils des ESPE. Personnels et étudiant-es ne sont représenté-es qu'à la marge dans le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique. Les décisions, prises sans respecter l'avis des principales actrices, à l'extérieur de l'ÉSPÉ, induisent des choix incohérents, parfois inapplicables et un épuisement des personnels et des usagers qui cherchent à pallier ces dysfonctionnements.

Les propositions de la FSU

- **Un statut spécifique aux ESPE**, dans un cadre universitaire, leur garantissant une autonomie scientifique, pédagogique ainsi que des moyens fléchés pérennes leur permettant d'assurer l'ensemble de leurs missions.
- **Des représentant-es des personnels et usagers majoritaires** et un-e président-e ou un-e directeur-trice élu-es.

**Quel statut pour les ÉSPÉ ?
Comment y développer une véritable démocratie universitaire ?**